

Edito



Chères Feuchyssoises, chers Feuchyssois,

Il y a dix-huit mois environ, je n'imaginais pas que les restrictions sanitaires impacteraient aussi longtemps nos vies.

Cette pandémie a complètement perturbé la vitalité Feuchyssoise et a bouleversé profondément nos habitudes. Preuve en est : les fermetures de salles, habituellement ouvertes au public, la paralysie des activités associatives, et l'annulation des événements municipaux, liée aux protocoles sanitaires de la haute autorité de santé publique, très changeants et surtout très contraignants.

J'assume toutes les décisions prises, privilégiant avant toute autre considération, la santé de tous les administrés, faisant fi de la programmation d'actions culturelles, ludiques ou festives, pouvant mettre en insécurité les bénévoles, agents municipaux et élus(es).

Une période au ralenti qui marquera à jamais nos mémoires, nous faisant prendre réellement conscience de l'importance des rapports humains mais aussi de la solidarité collective.

Nous devons cependant garder confiance en l'avenir, rester prudent, et espérer que les prochains mois verront s'alléger durablement ces contraintes qui pèsent toujours sur notre vie au quotidien.

*« SOYONS TOUS LES ARTISANS DU BIEN VIVRE
ENSEMBLE DANS NOTRE BEAU VILLAGE »*

Comme vous pourrez en juger à la lecture des pages de ce bulletin, le Conseil Municipal est sans cesse au travail, rythmant ainsi les missions d'intérêt public. Vous découvrirez notamment la mise en place de notre nouveau support de communication « Panneau Pocket », disponible gratuitement sur les smartphones, tablettes et ordinateurs. Cette application, une fois téléchargée et mise en favori, vous permettra de recevoir en temps réel, les notifications relatives à l'actualité communale.

Un mois de septembre bien rempli, synonyme de rentrée scolaire, tout particulièrement pour les élèves, qui ont repris le chemin des écoles. Certains d'entre eux ont fait la connaissance de leurs nouveaux professeurs, à qui je souhaite sincèrement la bienvenue dans notre commune.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

*Votre Maire,
Roger POTEZ,
Conseiller Communautaire,
Vice-Président du SCOTA.*

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mardi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30
Samedi : fermée

Accueil limité

Médiathèque Municipale

Lundi : fermée
Mardi : 16h30-18h00
Mercredi : 10h30-12h00 et 14h30-18h00
Jeudi : 15h00-18h00
Vendredi : fermée
Samedi : 10h00-12h00

Fermée le samedi matin durant les vacances scolaires

CCAS

Rendez-vous uniquement par téléphone

Port du masque obligatoire
dans tous les bâtiments publics

SOMMAIRE

Vie municipale	p.2 à 13
Vie culturelle	p.14 à 15
Vie associative	p.16 à 17
Informations municipales	p.17 à 20

VIE MUNICIPALE

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Le 9 avril, le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire, a voté son Budget Primitif (BP) 2021, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

Celui-ci est l'acte fondamental de la gestion communale. Il détermine les recettes attendues ainsi que les dépenses prévues. Il peut être évolutif par le biais de décision(s) modificative(s).

Composé de deux sections budgétaires, il est en suréquilibre pour la section de FONCTIONNEMENT

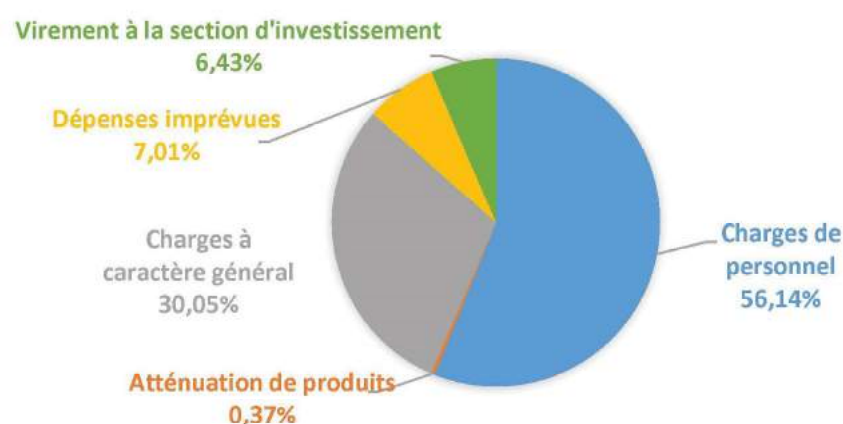
et en équilibre concernant la section d'INVESTISSEMENT.

Grâce à une maîtrise des dépenses de gestion courante et à la recherche de cofinancements, le BP 2021 permet d'engager de nouveaux investissements.

Afin de ne pas faire supporter la pression fiscale sur les ménages, le Conseil Municipal n'a pas souhaité, cette année encore, augmenter le taux d'imposition.

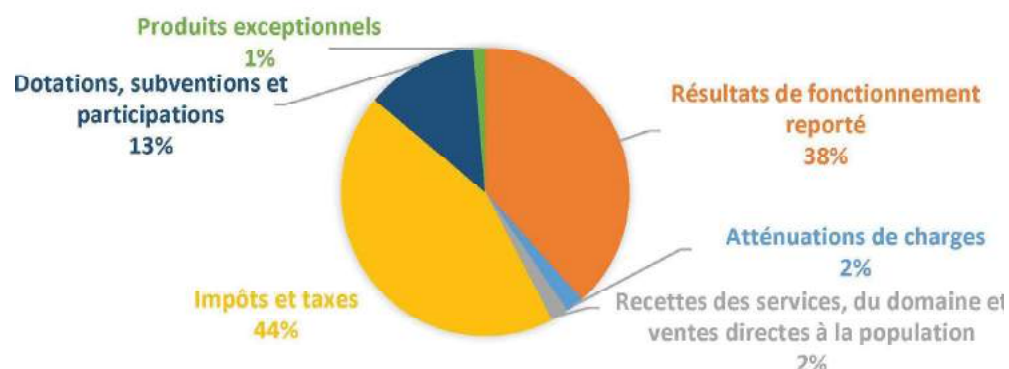
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



1 317 800 €

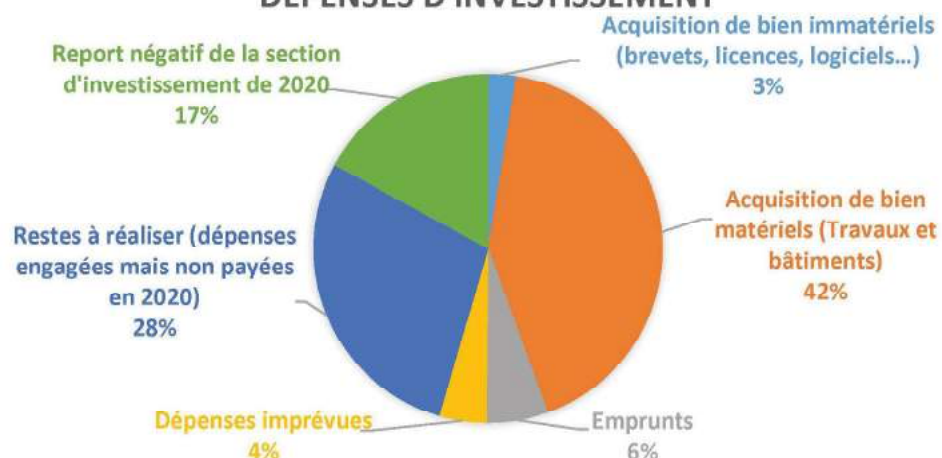
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



1 729 694 €

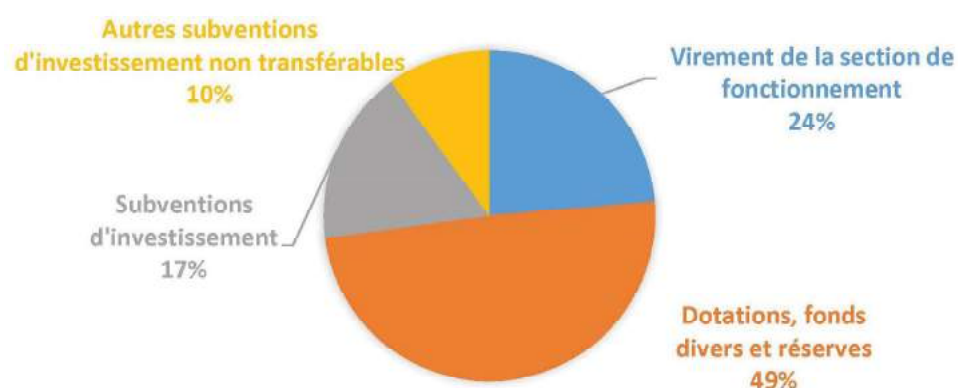
INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



329 806 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



329 806 €

VIE MUNICIPALE

CÉRÉMONIE DU 8 MAI : NOTRE VILLAGE SE SOUVIENT

Le 76^{ème} anniversaire de la capitulation allemande a été célébré lors de la cérémonie du 8 mai. Pour honorer ces hommes et ces femmes héroïques qui ont fait l'histoire, Roger POTEZ, Maire, ainsi que Michel LEBLOND, Président de l'association des Anciens Combattants, ont déposé une gerbe au monument aux morts. Conformément aux instructions gouvernementales, cette cérémonie s'est déroulée uniquement en présence des Adjoints, des Conseillers Municipaux et des porte-drapeaux officiels.

Monsieur le Maire, Roger POTEZ, a prononcé le discours de la Ministre Geneviève DARRIEUSSECQ, dans lequel nous pouvions entendre « Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante ».



Un message qui met en valeur l'espérance, avec la citation d'André MALRAUX « Un monde sans espoir est irrespirable ».

FÊTE DES MÈRES



À l'occasion de la fête des mères et comme chaque année, les mamans du village ont été mises à l'honneur le vendredi 28 mai dernier à la salle polyvalente Guislaine DANIEL. Monsieur le Maire, Roger POTEZ et les membres du Conseil Municipal, ont remis la traditionnelle plante ainsi qu'une bouteille d'une méthode champenoise aux mamans présentes. Elles ont reçu une « succulente », végétal d'ornement moderne qui agrmente parfaitement une décoration d'intérieur.



VIE MUNICIPALE

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Dès la fin du mois de mai, l'équipe des services techniques a commencé le fleurissement de la commune en préparant les jardinières. Celles-ci ont ensuite été disposées sur la façade de la mairie tandis que les massifs ont été généreusement

garnis. D'abord timides, les fleurs ont pris leur temps pour fleurir jusqu'à s'épanouir et embellir la commune. Tout l'été, la mairie et les parterres de fleurs revêtus d'une multitude de couleurs, nous ont offert un beau cadre de vie.



RETROUVAILLES MUSICALES

Lorsqu'un événement ne peut se dérouler comme nous le souhaiterions, c'est alors l'imagination qui prend place et de nouvelles actions voient ainsi le jour.

L'école municipale de musique nous a donné rendez-vous pour la publication d'une vidéo sur la page Facebook de la commune par le biais d'un teaser. Annoncé à plusieurs reprises avant le jour J, sous forme de bande annonce, il nous a tenu en haleine jusqu'à la publication.

C'est sur l'air de « L'aventurier » d'Indochine, que les élèves accompagnés de leurs professeurs ont célébré la fête de la musique. Si vous l'avez ratée, la vidéo est toujours disponible sur notre page Facebook.

Dans le même temps, une diffusion sonore réjouissant les habitants, a permis de fêter la musique autrement. Portés par les tubes diffusés dans les rues, les Feuchyssois ont pu, cette année encore, sortir, chanter et danser pour ce 21 juin.



Retrouvez la vidéo de l'école municipale de musique en flashant ce QR Code :



VIE MUNICIPALE

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Le drapeau tricolore est né sous la Révolution Française de l'association de la couleur du roi, le blanc, et de celles de la ville de PARIS, le bleu et le rouge. Aujourd'hui, il flotte sur tous les bâtiments publics. La date du 14 juillet marque l'adhésion de la République aux Droits de l'Homme et le refus de tous les despotismes. C'est la fête de tous ceux qui sont épris de Liberté, soucieux d'Égalité et qui cherchent la Fraternité. Cette cérémonie nous rappelle de ne jamais oublier le passé.

C'est dans cet esprit que Roger POTEZ, Maire, accompagné des membres de son équipe municipale, Michel LEBLOND, Président des Anciens Combattants et des porte-drapeaux de l'association, se sont rassemblés pour témoigner de leur devoir de mémoire et déposer une gerbe de fleurs au monument aux morts afin de célébrer la fête nationale.



ENFANCE ET JEUNESSE

RELAIS PETITE ENFANCE : LES ATELIERS REPRENENT

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'information, de rencontres et d'échange pour ...

- les parents ou futurs parents
- les assistantes maternelles agréées
- les enfants
- les candidat(e)s à l'agrément

Il vous accueille sur rendez-vous dans ses locaux au 21 rue d'Amboise à SAINT-LAURENT-BLANGY, les :

- Lundi de 12h30 à 15h30
- Mardi de 14h00 à 16h00
- Samedi de 9h00 à 11h00

Un rendez-vous par visio-conférence est également possible sur inscription par mail : ram@saint-laurent-blangy.fr

Les ateliers ont repris depuis le 13 septembre 2021. Ils ont lieu :

- Le lundi matin de 9h00 à 10h30 au RPE de SAINT-LAURENT-BLANGY
- Le mardi matin de 9h00 à 10h30 à la salle Bonne Humeur de SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS

En raison de la crise sanitaire et du protocole d'accueil, le nombre d'assistantes maternelles est limité à 4, accompagnées de 3 enfants maximum. Il convient d'envoyer un mail le jeudi matin pour s'inscrire : ram@saint-laurent-blangy.fr

Pour plus de renseignements, une permanence téléphonique est mise en place les jeudi et vendredi au 06.09.75.41.79.

VIE MUNICIPALE

ENFANCE ET JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs a offert aux enfants un programme bien rempli sur le thème « musique et émotions ». L'équipe d'animation a fait preuve d'innovation et a préparé de nombreuses activités pour le plus grand plaisir de tous.

Des activités régulières ont ponctué ces grandes vacances d'été. Une fois par semaine, Raphaël, animateur, a proposé un réveil sportif apprécié des petits et aussi des plus grands, une manière de bien commencer la journée. Des pique-niques, des activités manuelles autour des émotions, le jeu des statues musicales, des quiz musicaux et de nombreuses animations ont rythmé les semaines à l'Accueil de Loisirs. Les enfants se sont également faits de très bons souvenirs lors de moments forts :



Grand jeu « Just Dance »



Découverte de l'univers des marionnettes avec un spectacle sur la vie de Mozart

« La Mer de Sable » et ses sensations fortes



Percussions de « L'îlot Percus »



Atelier de création avec le Théâtre de marionnettes de RONCHIN

ENFANCE ET JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS



Pour clôturer les animations, une veillée tant attendue a été organisée pour les enfants jusqu'à 21h00. Pour commencer la soirée dans la bonne humeur, ils ont eu la surprise de recevoir des friandises offertes par les élus municipaux. Les animateurs ont ensuite plongé les enfants dans une atmosphère festive grâce à des épreuves dignes de l'émission « Vendredi tout est permis », des jeux de casino et une banque de lots à gagner.

REMISE DES DICTIONNAIRES AUX CM2

Le 2 juillet a eu lieu la remise des dictionnaires offerts par la municipalité, aux élèves de CM2 des écoles de FEUCHY, en présence de Monsieur le Maire, Roger POTEZ, de Jean-Luc PECQUEUR, Adjoint au Maire et Mélanie BECU, Conseillère Municipale Déléguée.

Cette tradition marque la fin de la scolarité primaire des élèves de l'école Joël COUVREUR

et de l'école Notre Dame du Bon Conseil. 19 élèves de l'école publique et 10 de l'école privée, très fiers d'entrer au collège, ont reçu un dictionnaire ainsi qu'un ouvrage sur la République.

Nous leur souhaitons une très bonne rentrée en classe de sixième.



VIE MUNICIPALE

VIE SCOLAIRE

DE LA MUSIQUE À L'ÉCOLE JOËL COUVREUR



Tout au long l'année scolaire, Clémence, professeur de l'école municipale de musique, a transmis sa passion aux enfants de l'école Joël COUVREUR.

Les CE1-CE2-CM1-CM2 ont travaillé des rythmes corporels sur une musique moderne. Le travail a d'abord été visuel, chaque geste correspondait à un dessin. Bien sûr, ils devaient compter les phrases musicales et suivre le tempo. Au fur et à mesure, les élèves n'avaient plus de support. Ils avaient retenu les mouvements et se repéraient à la musique. Mémorisation, reproduction, écoute, synchronisation : ce fût un grand travail d'environ un mois et demi.

Afin de mettre un point final à leur dernière année

à l'école primaire, les CM2 ont pris un grand plaisir à créer une danse avec Clémence. Ils ont participé à la recherche des pas ! Écoute, cohésion, investissement ont été requis.

Pour rassembler toute l'école autour d'un projet commun, la professeure a cherché un chant qui pourrait convenir à tous les niveaux. Toutes les classes ont donc appris un chant de Henri Dès, "le virus" qui est en rapport avec l'actualité. Petits et grands ont uni leurs voix pour former une belle chorale.

Fin juin, il n'a pas été possible de faire un spectacle devant les parents alors, en suivant les gestes barrières, une petite représentation en interne a été filmée et leur a été envoyée.



VIE SCOLAIRE

RESTAURANT SCOLAIRE

• Nouvelle tarification

Lors de la réunion du conseil municipal du 29 juin 2021, le prix du repas enfant au restaurant scolaire a été fixé à 3.80 € à compter du 1er septembre 2021.

Les tickets achetés au prix de 3.60 €, restent valables et utilisables sans limitation de durée.

La réservation d'un repas se fait par le biais de l'achat de tickets ou de carnets auprès des services de la mairie. Elle doit s'effectuer au plus tard la veille du repas, avant 11h00.

• Une fontaine à eau

L'année dernière, pour des mesures sanitaires et écologiques la municipalité a décidé d'installer à la cantine scolaire, une fontaine à eau filtrante raccordée au réseau d'eau potable.

Pourquoi une fontaine raccordée au réseau d'eau potable ?

- Associer le système filtrant de la fontaine à une eau du robinet de bonne qualité
- Éviter la manutention et le stockage de bouteilles d'eau
- Éviter le gaspillage de bouteilles plastiques



RENTRÉE SCOLAIRE

Les élèves de l'école Joël COUVREUR ont repris le chemin de l'apprentissage dès le 2 septembre. Les petits ont découvert leur nouvel environnement tandis que les plus grands ont retrouvé leurs camarades avec beaucoup de joie.

Une nouvelle année scolaire synonyme de changements au sein de l'équipe enseignante : Monsieur CARPENTIER, Directeur, est remplacé tous les vendredis par Madame DERET qui prend en charge sa classe de CP/CE1 lors de son jour de décharge. Après six années passées à enseigner dans notre commune, Monsieur LETHIEN est

parti en retraite début juillet dernier. Madame BRICARD a également quitté l'école pour exercer son nouveau projet professionnel. A l'occasion de leur départ, une réception a été organisée le 30 juin, durant laquelle Monsieur le Maire a offert un cadeau à chacun. L'école accueille donc de nouveaux professeurs. Désormais, Madame VERDET enseigne aux élèves de la classe des CM1/CM2 et Monsieur FOURNIER a la charge des CE2/CM1 en remplacement de Madame LALOY.

Le projet « goûter équilibré et sans déchets », commencé l'année dernière, se poursuit en collaboration avec les Nouvelles Activités Périscolaires municipales. L'objectif est que les enfants puissent manger chaque jour un goûter bon pour leur santé mais aussi pour la planète. Les élèves de la grande section maternelle à la classe des CM2 auront la chance de bénéficier du projet école et cinéma financé par la commune. Plusieurs fois dans l'année, ils se rendront au MEGARAMA d'ARRAS afin de voir un film sur grand écran. Les trois classes de primaire se rendront également à la piscine. Voilà de beaux projets qui annoncent une belle année scolaire.



VIE MUNICIPALE

CCAS

FAITES CONNAISSANCE AVEC LA DOYENNE DE LA COMMUNE

MADAME LUCIENNE KUNC

Née en 1923 à DOMBROWA en Pologne, Madame ANDRZEJEWSKI Lucienne est arrivée à l'âge de 7 ans à FEUCHY, village qu'elle n'a plus quitté. Ses débuts ont été très difficiles. Elle évoque encore aujourd'hui des souvenirs d'enfance de sa Pologne natale où elle n'est jamais retournée. Elle n'a pas voulu exercer un métier domestique et a préféré travailler dans les champs, notamment à la ferme BECU. Elle appréciait respirer le grand air, être proche de la nature, et ce, malgré des travaux pénibles.

Son mariage a eu lieu en 1941 avec Monsieur KUNC Ludovic, lui-même né en Pologne et demeurant aussi à FEUCHY. Elle a eu trois enfants, une fille Lucile malheureusement décédée en bas âge, et deux fils, Louis et Patrick. Le couple a acheté une maison, rue d'Athies en 1958. Lucienne KUNC y a élevé ses propres enfants mais aussi deux enfants de l'assistance publique qui aujourd'hui encore la considèrent comme leur maman.

Elle s'est occupée pendant de nombreuses années d'un club de foot voisin, avec son mari, où elle était connue lors de manifestations pour faire de savoureuses « tartes au libouli » et d'excellents beignets polonais. Ensemble, ils ont également beaucoup voyagé au moment de leur retraite. Ils ont ainsi découvert les beaux paysages de France.

Aujourd'hui, elle ne quitte plus sa maison, entourée de ses fleurs et de ses rosiers qu'elle bichonne avec amour. Elle évite les sorties car



elle ne s'y sent pas très à l'aise. Mais son plus grand plaisir est d'être entourée, de recevoir la visite de ses quatre petits-enfants et de ses sept arrière-petits-enfants. C'est pour elle une grande chance de voir tout ce petit monde grandir.

Petite anecdote : Dernièrement, elle a dit à son fils : « Tu sais, je commence à vieillir... »



CCAS

FAITES CONNAISSANCE AVEC LE DOYEN DE LA COMMUNE

MONSIEUR GASTON BURY

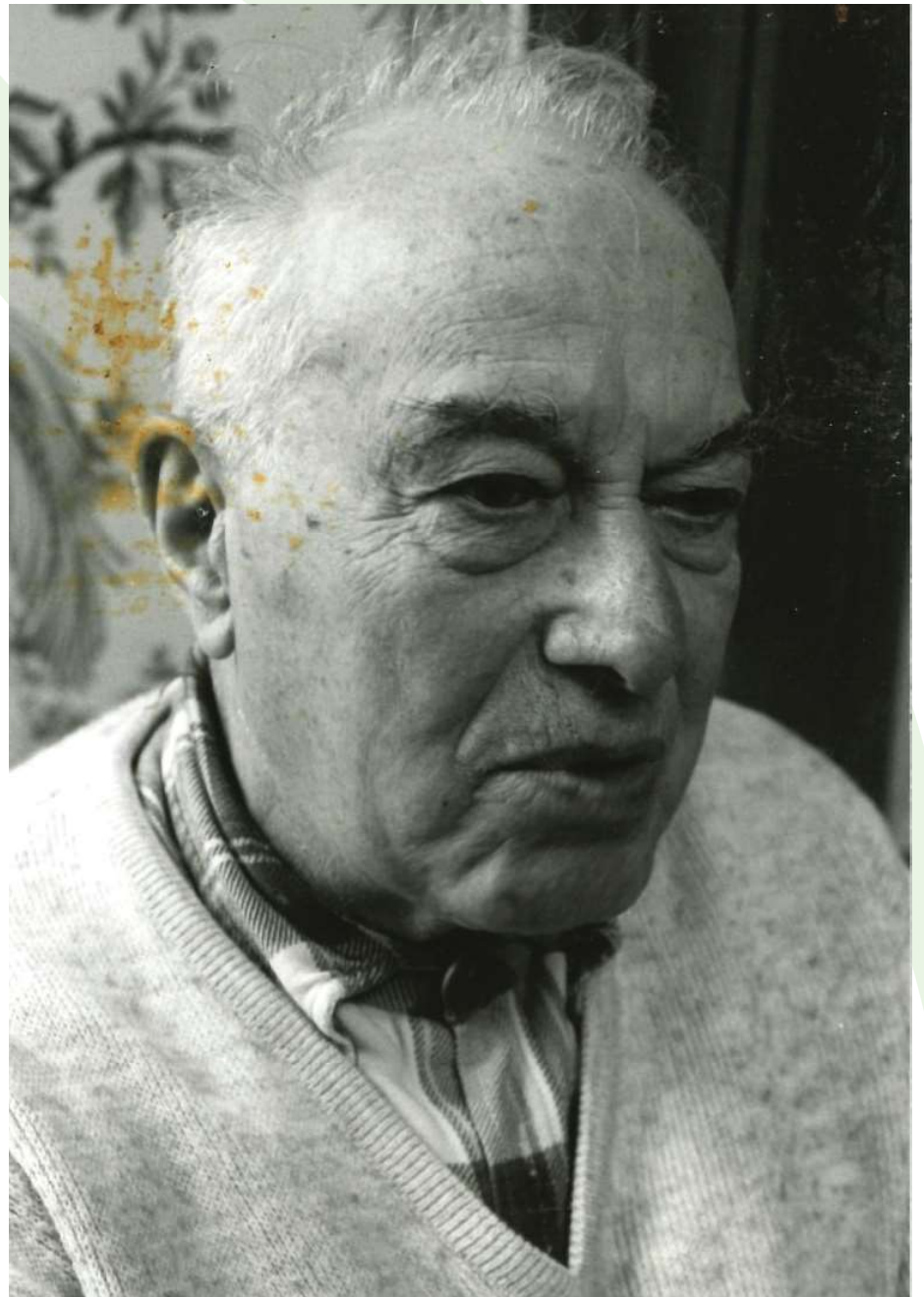
Nous avons eu le plaisir de rencontrer Monsieur Gaston BURY, à son domicile, 6 place de la mairie. C'est avec engouement que cette personne âgée de 98 ans a partagé, avec nous, certains de ses souvenirs marquants.

Monsieur BURY a toujours vécu et résidé dans le village, qui l'a d'ailleurs vu naître en février 1923. FEUCHY était en reconstruction après-guerre, c'est donc un baraquement faisant office de boucherie sur la place, qui l'a accueilli.

Il se souvient très bien du temps des charrettes et des chevaux pour se déplacer, du plein travail mais également de la construction de la mairie. Il est allé à l'école de FEUCHY où il a obtenu son certificat d'études, très important à l'époque. Puis à 14 ans, il a travaillé à l'abattoir et a participé au nettoyage de la boucherie de ses parents, accolée à la maison familiale. Un commerce qu'il a ensuite repris pour y exercer son métier. Aujourd'hui, vous pouvez toujours voir la façade de celle-ci, face à la mairie.

Il nous explique également qu'il a fait l'armée dans l'infanterie de LILLE où il était chauffeur de tank puis gardien de prisonniers allemands à la fin de la seconde Guerre Mondiale. Il reste d'ailleurs très marqué par l'invasion Allemande durant cette période.

Artisan boucher, Gaston BURY a toujours eu un intérêt particulier pour les animaux et plus globalement pour le choix des bêtes, un paradoxe qui l'a suivi tout au long de sa vie professionnelle. Il a su entretenir et développer cet intérêt notamment lorsqu'il a fait l'école professionnelle et est devenu professeur en boucherie en complément de son travail de boucher. Il a donc formé de nombreux bouchers-charcutiers de la région qui en gardent un très bon souvenir. À l'âge de 65 ans, il a dû cesser son activité en 1988, pour la retraite. Mais dès que l'on évoque avec lui souvenirs et anecdotes, il nous parle avec passion de ces belles années passées dans la boucherie de son village.



Marié à l'âge de 27 ans en 1950 avec Lucie HAUWELLE, qui lui a donné 2 enfants, une fille Geneviève en 1952 et un garçon Daniel en 1957, il est aujourd'hui entouré de ses enfants, de cinq petits-enfants et de deux arrière-petits-enfants. Monsieur BURY garde un regard attentif sur la vie locale, la société et suit son évolution avec attention... Il est passionné par l'histoire de France et surtout la période de Napoléon.

Si vous ne le connaissez pas personnellement, vous l'avez sûrement déjà croisé au moins une fois dans le village où il se déplace à pied tous les jours pour se rendre au cimetière. Si vous avez la chance comme nous de vous entretenir avec lui, vous découvrirez un homme passionnant et intarissable sur l'histoire de sa vie et sur celle de FEUCHY.

VIE MUNICIPALE

CCAS

VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL PAS À PAS AVEC VOTRE CCAS

Votre CCAS est devenu guichet enregistreur. Vous pouvez, soit venir chercher le formulaire de demande de logement en mairie pour lequel Sandrine LE STRAT vous accompagnera, soit le télécharger sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr. Une notice explicative est également disponible pour vous permettre de le remplir.

Vous avez ensuite la possibilité de faire parvenir votre dossier complet :

- directement à la mairie
- par mail : ccas@feuchy.fr
- par courrier : CCAS DE FEUCHY
4 Place de la mairie 62223 FEUCHY

Dès sa réception, le CCAS procédera à l'enregistrement de votre demande sur le serveur national d'enregistrement.

Cette démarche peut également être effectuée en ligne sur le site dédié :

www.demande-logement-social.gouv.fr

Vous recevrez une attestation concernant votre numéro unique d'enregistrement départemental, qui garantira votre inscription en qualité de demandeur de logement social. La date d'attribution de celui-ci sera le point de départ de son ancienneté. La délivrance du numéro ne donne pas de priorité pour l'attribution d'un logement.

Il est important de mettre à jour régulièrement votre demande afin d'actualiser vos données. Vous avez aussi la possibilité de le modifier ou de le renouveler.



TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

ENTRETIEN DE L'ÉCOLE JOËL COUVREUR

Chaque été, pendant les deux dernières semaines d'août, le calme règne à l'école Joël COUVREUR. Après une année scolaire et un mois et demi d'Accueil de Loisirs, le service entretien s'attèle à faire briller les locaux tandis que l'équipe des services techniques effectuent des rénovations et réparations diverses.

Les couleurs de la marelle, de la chenille, de l'escargot... ont été ravivées grâce aux agents techniques. Les enfants de maternelle prennent ainsi plaisir à jouer chaque jour dans la cour de récréation.

Cette période a également été propice à la coupe d'arbres situés dans l'enceinte de l'école. C'est en laissant au tilleul la possibilité de se développer correctement, qu'il a été décidé de couper les deux pins malades qui l'entouraient. Celui-ci avait été planté en 1989 pour célébrer le bicentenaire de la Révolution Française.

Merci au personnel communal pour leur travail qui a permis aux enfants d'effectuer leur rentrée dans les meilleures conditions possibles.



TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT NOUVELLE TONDEUSE AUTOPORTÉE



Cet été, l'équipe des services techniques s'est équipée d'une nouvelle tondeuse autoportée de la marque Grillo, modèle FD900. La Grillo vient en remplacement

d'une tondeuse Iseki qui était vétuste et sur laquelle trop de frais étaient à prévoir.

La nouvelle machine est équipée de 2 modes de ramassage :

- Le ramassage classique de la coupe par le bac arrière, d'une capacité totale de 750 litres. Ce dernier est alimenté d'un système de vidange hydraulique et d'une ouverture automatique. Un arrêt des lames s'enclenche quand le bac est plein.
- Le mulching, qui consiste à tondre sans ramassage, broie finement l'herbe et offre un paillis naturel à la pelouse. Cette technique permet de ne plus ramasser l'herbe et de fortifier le gazon.

Avec cet engin flambant neuf, le travail des agents communaux s'en trouve facilité et tout cela est bon pour l'environnement de notre chère commune !

LA TOURBIÈRE DE FEUCHY : ANALYSE DE L'EAU

D'un point de vue écosystème, le site de la Tourbière est très prisé des oiseaux d'eau tels que les foulques, poules d'eau et grèbes. Il n'est pas rare non plus d'y voir de magnifiques martins-pêcheurs. Ce site abrite aussi une flore assez diversifiée avec en outre la présence d'une plante patrimoniale appelée Tussilage.

Cet endroit se trouve à proximité d'arbres qui sont tombés dans l'eau, il permet de constituer de nombreux perchoirs pour les martins-pêcheurs qui viennent s'y nourrir.

L'association Eden 62 a communiqué les résultats des prélèvements effectués sur le site de la Tourbière concernant la qualité de l'eau qui présente un taux de phosphates trop élevé pour l'équilibre de ce milieu, ce qui peut entraîner le développement des algues notamment la lentille d'eau. Il existe également un risque d'eutrophisation du milieu, c'est-à-dire d'absorption de tout l'oxygène contenu dans l'eau.

La présence des phosphates en grande quantité dans l'eau est associée à différents facteurs :

- L'eau stagnante

- Les apports anthropiques
- Peu de végétation aquatique
- Le manque de luminosité

L'analyse de la qualité des eaux, sur les points fléchés 9 et 10 sur le plan du site, a montré qu'elles sont de qualité médiocre. En accord avec le maître d'oeuvre, Eden 62, des aménagements pourraient ainsi être mis en place afin d'essayer de diminuer ces concentrations ; la coupe d'arbres permettrait aussi de lutter contre l'eutrophisation.

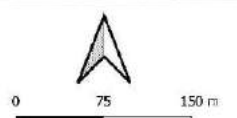


Légende

- héronnière
- marais
- tourbière
- points de prélèvements
- ENS

Géo2France

Eden 62
Pas-de-Calais



VIE CULTURELLE

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

RETOUR SUR LES ANIMATIONS DES MOIS DE MAI ET JUIN - VIDE BIBLIOTHÈQUE

Nombreux ont été les férus de lecture à venir au vide bibliothèque ! Les livres sont partis comme des petits pains. Marine est ravie qu'ils aient pris la route vers de nouvelles étagères.



ATELIER CUBE MUSICAL

La Médiathèque Départementale nous a permis d'accueillir le 3 juin dernier, Nicolas de Prolifik Records avec son atelier Cube Musical dans le cadre de l'événement « Live entre les livres ».

Nous avons découvert un système de boîtes réactives munies d'une caméra lisant des codes, qui permet de faire de la musique électronique d'une manière originale et accessible à tous. Le dispositif simple et surprenant a reçu un très bon accueil de la part des participants qui se sont tous pris au jeu.

Des enfants de 3 à 11 ans et quelques adultes se sont relayés au cours de cet après-midi très divertissant et animé !



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

TIOT LOUPIOT

Au cours du mois de juin, 51 enfants de 0 à 6 ans sont venus à la médiathèque, en classe ou en famille, écouter la lecture des six albums de la sélection Tiot Loupiot. Après une écoute attentive et la découverte des six univers littéraires, ils ont voté pour leur coup de cœur.

Si le prix a été remporté, au niveau départemental, par l'album "Attends-moi !" de Claire GARRALON, c'est "Adieu odieux dîner" de Delphine BOURNAY qui a reçu le plus de votes à FEUCHY !



UNE CHASSE AU TRÉSOR



Début août, un trésor a disparu ! Notre bibliothécaire, Marine, a confié la mission de le retrouver à tous ses adhérents qui souhaitaient l'aider. C'est en cherchant des indices aux quatre coins de la médiathèque que les participants ont finalement mis la main sur le fabuleux trésor. Chaque enquêteur a pu repartir avec un jeu miniature de son choix.

Cette belle expérience a permis aux enfants et aux plus grands de découvrir ou redécouvrir les espaces de la médiathèque qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter : la grainothèque, l'emplacement des magazines, des romans adultes, des Dvd ou encore des Cd.

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

UNE RENTRÉE ATTENDUE

Les élèves de l'école de musique se sont réjouis de pouvoir retrouver leurs professeurs dès la rentrée à compter du lundi 13 septembre. Les nouveaux élèves ont, quant à eux, découvert avec enthousiasme leur nouvelle école. Chacun savoure encore plus chaque moment de pratique musicale lors des cours individuels et des formations de groupe. Si vous êtes musiciens ou si vous souhaitez débiter votre apprentissage, il est encore temps de vous inscrire.

L'école de musique est ouverte aux adultes et aux enfants, qui peuvent débiter dès quatre ans par de l'éveil musical. Pour les plus grands, des cours de formation musicale, d'instrument et d'orchestre sont également enseignés. Les élèves peuvent choisir entre la clarinette, la flûte, le cor, la trompette, le cornet et le saxophone.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter par mail : ecole.musique@feuchy.fr, Marine DEROO, Directrice-Adjointe de l'école municipale de musique.



L'APPEL DES CHORISTES

Vous aimez chanter sous la douche ? Nous avons besoin de vous ! La chorale Scarpe Diem de FEUCHY accueille ses nouveaux choristes. Pas besoin de savoir lire la musique : on s'occupe de tout ! Tout le monde a une voix pour chanter des chansons avec nous. Vous hésitez ? Rencontrez le professeur de chœur, il identifiera votre voix : si ça vous plaît, venez ensuite vous joindre à nous. Sinon, ce n'est pas grave : vous en saurez un peu plus sur votre voix. Les répétitions de Scarpe Diem ont lieu le mardi de 18h30 à 19h45. Le cours individuel d'essai se fait selon votre disponibilité : nous nous débrouillerons pour trouver le moment qui vous convient.

VIE ASSOCIATIVE

RENCONTRES ET AMITIÉ

Le mardi 21 septembre, les adhérents de l'association ont été heureux de se retrouver pour la reprise de leurs activités. Ensemble, ils reprennent leurs bonnes habitudes et se retrouvent tous les mardis de 14h00 à 17h00 à la maison des sociétés. Le masque est de rigueur et le passe sanitaire exigé, mais rien n'entrave

leur bonne humeur.

Si vous souhaitez les rejoindre et passer des moments chaleureux autour de parties de cartes, de scrabble et d'autres jeux divers, n'hésitez pas à contacter au 03.21.55.52.74, Madame FROMENT, Présidente de l'association.

ÉTOILE SPORTIVE SAINT-LAURENT-BLANGY-FEUCHY



Étoile Sportive de SAINT-LAURENT-BLANGY-FEUCHY a inscrit en compétition pour la saison 2021-2022 :

- 3 équipes Seniors
- 2 équipes U18
- 2 équipes U16
- 1 équipe U11 foot à 11
- 1 équipe u15 foot à 8
- 1 équipe U14
- 3 ou 4 équipes U13
- 3 ou 4 équipes U11

Nos équipes évoluent en Championnat District ou en Ligue pour nos U16. Cette saison, 3 équipes évolueront en championnat au stade André GORLIER : les Seniors C, les U16 et les U15 à 8.

Notre volonté est d'accueillir le plus grand nombre de sportifs licenciés ou non, à partir de 5 ans.

L'éducation par le sport est un élément important dans notre approche. Nous avons un partenariat avec l'Institut Médico-Éducatif où nous proposons une pratique sportive le mardi matin. Nous animons la Classe Foot au Collège VERLAINE et nous intervenons dans les écoles primaires pour la promotion du sport-santé. En fin d'année scolaire, une intervention a eu lieu dans la classe de CM1/CM2 de l'école Joël COUVREUR.

Pour financer cette organisation au quotidien, nous programmons des tournois, des lotos et maintenant une brocante. Nous avons également noué des partenariats importants avec des entreprises.

Avant le Covid, nous avons comptabilisé jusqu'à 482 licenciés et nous avons fini la saison 2020-2021 à 372... Nous retrouverons les jeunes et les moins jeunes dans le respect des règles sanitaires. Cependant, il est difficile de trouver des bénévoles pour aider au quotidien, transport des enfants, tâches ménagères, arbitrage etc...

Alors si vous avez envie de vivre une belle aventure humaine au sein d'une association dynamique, n'hésitez pas, rejoignez-nous en contactant au 07.83.78.08.62, Sébastien BEAUVAIS, secrétaire du Club.

Étoile Sportive de SAINT-LAURENT-BLANGY-FEUCHY

Président : Philippe PLOMB
Secrétaire : Sébastien BEAUVAIS
Trésorier : Jérôme PANNIER

VIE ASSOCIATIVE

UNION FÉMININE

La légende des 7 épis de blé assure de l'argent, du pain, du bonheur, du travail et de la prospérité tout au long de l'année, à celui qui cueille du blé le jour de la Saint Jean.

L'association de l'Union Féminine a battu des records lors de sa vente d'épis de blé porte-bonheur. Les membres de l'association les ont présentés directement au domicile des Feuchyssois. Une démarche récompensée car ce sont 270 bouquets qui ont trouvé preneur. La Présidente et les adhérentes de l'Union Féminine, remercient toutes les personnes qui ont réservé un très bon accueil à Sandrine et Pierrette lors de leur passage.

Les bénéfices de cette vente seront dédiés aux futures actions qui seront mises en place cette année. Les membres de l'association remercient vivement l'agriculteur de FEUCHY qui leur a offert ce blé.

L'Union Féminine se réunit dans une ambiance chaleureuse et conviviale, tous les jeudis de 14h00 à 17h00, afin de pratiquer diverses activités manuelles comme la couture, le tricot ... Depuis la rentrée, passe

sanitaire, port du masque obligatoire et capacité d'accueil limitée sont de rigueur pour assurer la protection des adhérentes.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Mauricette LEMOINE, Présidente de l'association, au 06.28.17.01.03.



INFORMATIONS MUNICIPALES

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et toxique qui prend la place de l'oxygène dans le sang. Il résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il se diffuse très vite dans l'environnement.

Chaque année, de nombreuses personnes sont victimes d'intoxication plus ou moins graves, qui peuvent être mortelles.

Voici quelques recommandations :

- Faire vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que*

les conduits de cheminée par un professionnel qualifié, avant chaque hiver ;

- Aérer, chaque jour, au moins 10 minutes, vérifier le bon fonctionnement des systèmes de ventilation et ne pas boucher les entrées et sorties d'air ;*
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion et ne pas faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;*
- Placer systématiquement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ;*
- Ne jamais utiliser, pour se chauffer, des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue ...*

INFORMATIONS MUNICIPALES

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : ATTENTION AUX OBLIGATIONS !

La trottinette électrique est le nouveau moyen de transport tendance. Elle est rapide, ne demande pas de carburant ni d'abonnement et elle est pratique pour les utilisateurs car elle est peu encombrante. Mais saviez-vous que son utilisation est encadrée ?

• Assurance

Les trottinettes électriques, comme tout véhicule, sont soumis à l'obligation d'assurance responsabilité civile par le propriétaire de ces véhicules.

Lors de l'achat, il appartient à l'utilisateur de s'assurer. Cette obligation peut être intégrée dans des contrats d'assurance multirisques habitation qui doivent comporter une clause spécifique de responsabilité civile de type « véhicules terrestres à moteur » garantissant une indemnisation illimitée des tiers victimes. Les assureurs délivrent alors un certificat d'assurance et la vignette verte.

• Equipement

Depuis le 1er juillet 2020, votre engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux

• Interdictions

Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main, d'être à plusieurs sur l'engin

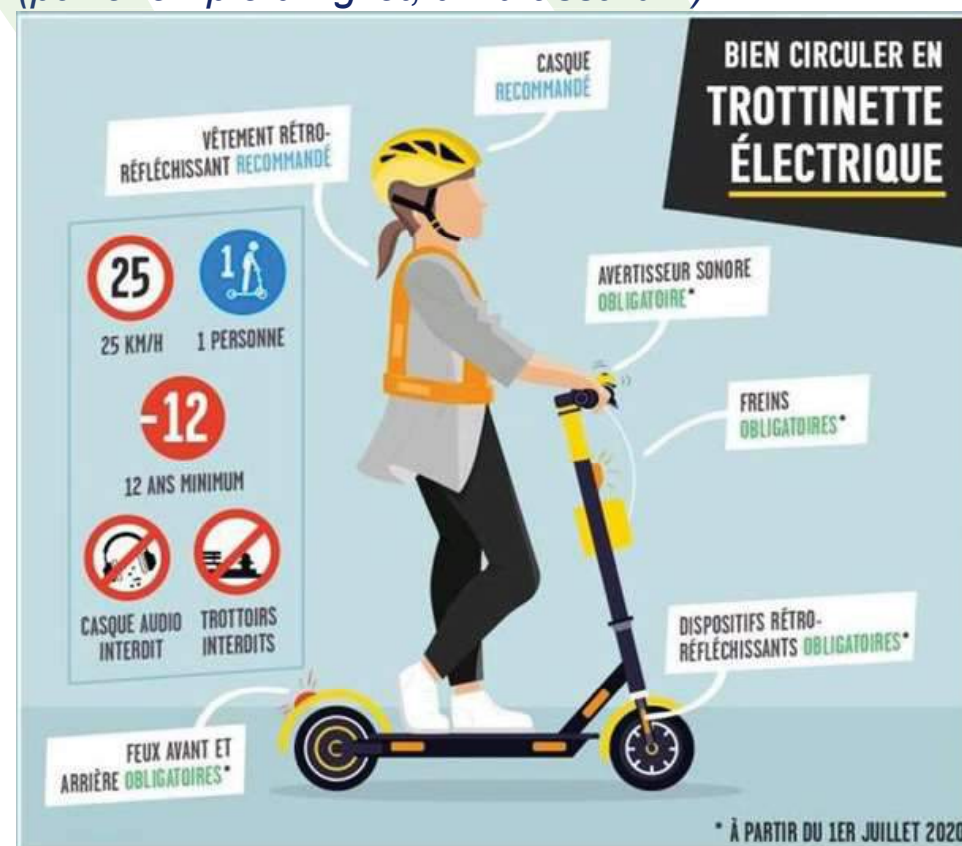
ou de conduire sous l'influence de l'alcool.

La conduite d'une trottinette électrique n'est pas autorisée pour toutes les personnes de moins de 12 ans.

• Recommandations

Le port du casque est recommandé en agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables.

De nuit ou de jour par visibilité insuffisante, et même en agglomération, les utilisateurs de ces engins doivent porter un équipement rétro-réfléchissant (par exemple un gilet, un brassard...).



PÊCHE À L'AIMANT : UN LOISIR DANGEREUX ET RÉGLEMENTÉ

La pêche à l'aimant consiste à extraire tout type d'objet hors de l'eau à l'aide d'un aimant. Bien qu'elle soit souvent présentée comme une dépollution bénévole des cours d'eau, cette pratique est réglementée et n'est pas toujours autorisée. Celle-ci tend à se développer malgré sa dangerosité souvent méconnue.

Le risque principal encouru par ce type de pêche est la découverte d'objets dangereux comme des munitions dont la manipulation peut engendrer :

- l'explosion de la munition
- la fuite d'un produit incendiaire pouvant entraîner une auto-inflammation
- la fuite d'un agent toxique de guerre, entraînant

une intoxication ou une contamination

- le détournement de la munition pour une action malveillante

S'agissant de la réglementation, il est utile de préciser que sur les terrains privés (forêts, terrains, étangs, puits...), l'autorisation du propriétaire est obligatoire. Si l'objet de la pêche a pour but la recherche d'un objet intéressant la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, l'autorisation du Préfet de région est obligatoire.

Pour les cours d'eau, lacs, rivières, fleuves et canaux appartenant au domaine public, l'autorisation de l'Etat, propriétaire des biens sous-marins est à solliciter auprès du Préfet. Cette pratique sans autorisation est illégale.

INFORMATIONS MUNICIPALES

STATISTIQUES DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19 À FEUCHY



L'Agence Régionale de Santé (ARS) a transmis les données relatives à la couverture vaccinale de la population de FEUCHY.

Celles-ci ont été relevées le 29 août 2021.

12-17 ans : 62%
18-34 ans : 89%
35-44 ans : 79%
45-54 ans : 94%
55-64 ans : 95%
65-74 ans : 88%
75 et plus : 97%

Total population : 88%
Nombre total de vaccinés : 794
Population des 12 ans et plus : 900

ENTRETIEN DES CANIVEAUX

Dates à retenir :

Les vendredis 1er octobre, 15 octobre, 29 octobre, 19 novembre, 3 décembre et 17 décembre 2021.

Afin de faciliter le passage de la balayeuse dans la commune, il est demandé aux riverains d'éviter le stationnement de leurs véhicules le long des trottoirs.



DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS

Louons le retour des jours heureux ! À la faveur de la levée des restrictions sanitaires et avec la réappropriation de l'espace public, il flotte depuis quelques mois une envie de fête et de retrouvailles incontestable dans tous les foyers. Avec elle, nous aurions tant espéré entendre battre le cœur de Feuchy ! Et pourtant...

Force est de constater que Feuchy reste engourdi. Alors que de nombreuses municipalités, soucieuses du bien-être de leurs habitants, s'adaptent aux règles sanitaires pour accueillir braderies, fêtes populaires et culturelles, nos rues restent vides. Pas de ducasse, des animations chétives à l'image d'une fête de la musique timide... Trop peu de rires d'enfants hésitant à jouer sur une plaine de jeux dégradée... Or, pour proposer un programme d'animations estivales pour tous, activer des initiatives nouvelles et relancer les projets en attente, il aurait peut-être fallu se concerter, anticiper et décider.

Nous qui étions heureux de vous annoncer que nous pouvions participer à certaines commissions, nous sommes toujours dans l'attente d'une invitation aux réunions autour des travaux et de la culture.

Nous restons convaincus qu'avec plus d'énergie, d'enthousiasme, de discussions et séances de travail collectives, il n'est pas trop tard pour planifier et mieux appréhender l'avenir. Alors, nous restons à votre écoute, prêts à porter vos idées... Nous finirons bien par être entendus et écoutés. Continuez à croire en notre implication pour défendre vos intérêts. Prenez soin de vous.

F Richard, C Boulogne, B Crépin élus
feuchyaucoeurdevosprojets@gmail.com

INFORMATIONS MUNICIPALES



DISTRIBUTION DE RATICIDE ET DE SEL DE DÉNEIGEMENT



Une distribution de raticide et de sel de déneigement, réservée uniquement aux habitants de la commune, aura lieu le **samedi 16 octobre de 9h00 à 12h00**, au local cyclo situé place de la mairie.

Pour une meilleure efficacité, nous demandons aux Feuchyssois de bien vouloir procéder à la dératisation le même jour, à savoir le **dimanche 17 octobre 2021**. Nous vous conseillons de porter des gants jetables avant de manipuler les sachets de raticide fournis.

Pour le retrait du sel de déneigement, merci de vous munir d'un sac résistant ou de tout autre contenant, à votre convenance.

NOUVEAUTÉ



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants



RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE SITE
INTERNET ET SUR FACEBOOK



BLOC NOTES 2021

DIMANCHE 10 OCTOBRE

Repas des aînés, dès 12h00, salle des fêtes
Guislaine DANEL

SAMEDI 16 OCTOBRE

Distribution de sel de déneigement et de raticide
de 9h00 à 12h00, à la salle du cyclo, place de
la mairie

LUNDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre
1918, au monument aux morts à 11h00

DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Bourse aux jouets et vêtements, de 9h00 à
13h00, salle des fêtes Guislaine DANEL

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

Téléthon

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

Marché de Noël, de 10h00 à 20h00, salle des fêtes
Guislaine DANEL

SAMEDI 18 DÉCEMBRE

Distribution des colis aux aînés

